

7 EME RALLYE DE DURENQUE MONT LAGAST

27 et 28 AOUT 2011

REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME

Parution du règlement	lundi 4 juillet 2011
Ouverture des engagements	lundi 11 juillet 2011
Clôture des engagements	mardi 16 août 2011 à minuit
Parution du carnet d'itinéraire	samedi 20 août 2011 à partir de 09h00
Vérifications administratives	samedi 27 août 2011 de 07h30 à 12h00
Vérifications techniques	samedi 27 août 2011 de 07h45 à 12h30
1 ^{ère} réunion des commissaires sportifs	samedi 27 août 2011 à 12h45
Publication des équipages admis au départ	samedi 27 août 2011 à 13h00
Départ de la 1 ^{ère} voiture 1 ^{ère} étape	samedi 27 août 2011 à 14h00
Arrivée de la 1 ^{ère} voiture 1 ^{ère} étape et parc fermé à Durenque	samedi 27 août 2011 à 17h29
Affichage des classements partiels provisoire de la 1 ^{ère} étape et de l'ordre de départ de la 2 ^{ème} étape	samedi 27 août 2011 30 mn après l'entrée en parc fermé du dernier concurrent
Départ de la 1 ^{ère} voiture 2 ^{ème} étape	dimanche 28 août 2011 à 09h00
Arrivée de la 1 ^{ère} voiture 2 ^{ème} étape : Parc Fermé final	dimanche 28 août 2011 à 14h14
Publication du classement final provisoire	dimanche 28 août 2011, 30mn après l'entrée en parc du dernier concurrent
Remise des prix	dimanche 28 août 2011 à la salle des fêtes de Durenque à partir de 18h00

ARTICLE 1P : ORGANISATION

L'ASA St AFFRIQUE en qualité d'organisateur administratif organise les 27 et 28 août 2011 une épreuve automobile intitulée :

7^{ème} RALLYE REGIONAL DE DURENQUE MONT LAGAST

Le présent règlement a été enregistré par la FFSA sous le permis d'organisation n° **R 330** en date du **01 juillet 2011**

COMITE D'ORGANISATION

Organisateur technique : Auto Sport Durenque 12170 DURENQUE

Président : Jean-Luc PIN

Vice Président : Sébastien CAPOULADE

Trésorier : Pierre BOUTET

Trésorier Adjoint : Michel CANIVENQ

Secrétaire : Christel ROMIGUIERE

et tous les membres de l'association

PERMANENCE ET SECRETARIAT DU RALLYE : Christel ROMIGUIERE

engagementlagast@orange.fr et Tel : 06 15 93 10 44

AUTO SPORT DURENQUE

Café du foirail

Avenue du Lagast

12170 – DURENQUE

1.1P. OFFICIELS

Président du collège	Max DECARPENTRIE	Licence n° 3433 ASA 0730
Membres du collège	Marcel CABROL	Licence n° 14590ASA 0915
	Guy ANDRIEU	Licence n°144925ASA 0906
Directeur de course	Franck DEL SANTO	Licence n°3166 ASA 0914
Directeur adjoint	Georges POUQUINE	Licence n°20225 ASA 0728
Directeur ES 1 et 2	Michel GALANT	Licence n°113868ASA 0915
	Roland DECEMBRE	Licence n°155112 ASA0906
Directeur ES 3, 4 et 5	Michel GALANT	Licence n°113868ASA 0915
	Roland DECEMBRE	Licence n°155112 ASA0906
Commissaire technique responsable	Jean-Louis BOSC	Licence n°14848 ASA 0814
Commissaires techniques	Yves PERIE	Licence n°54790 ASA 0906
	Pierre Marc CABOT	Licence n°15237 ASA 0908
	Philippe MARTINEZ-MATEOS	Licence n°53357 ASA 0912
Relation concurrents	Bernard COSTES	Licence n°5840 ASA 0729
	Martine BEDRUNE	Licence n°5839 ASA 0729
Vérification publicité	Michel CANIVENQ (Auto Sport Durenque)	
Relation presse	Vincent BALDET (Auto Sport Durenque)	
Médecin chef	Dr Jacques ROUSSET	
Médecin ES 1-2-3-4-5	Dr Khaled SAADA	

1.2P. ELIGIBILITE

Le 7 ème RALLYE REGIONAL DE DURENQUE MONT LAGAST compte pour :

- La coupe de France des rallyes 2011
- Le championnat du Comité Régional du sport automobile Midi Pyrénées et Martinique 2011
- Le challenge de l'ASA St AFFRIQUE 2011
- Le challenge de l'ASA Route d'Argent 2011
- Le challenge des commissaires du Comité Régional Midi Pyrénées 2011

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront avec leur accusé de réception d'engagement une convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu :

Vérifications administratives : annexe face à la mairie de DURENQUE (proche de la salle des fêtes)
Le samedi 27 août 2011 de **7h30 à 12h 00**

Vérifications techniques : place de la salle des fêtes de DURENQUE
Le samedi 27 août 2011 de **07h45 à 12h30**

Les vérifications finales seront effectuées au garage SOUYRIS 12170 DURENQUE au taux horaire de 50 euros TTC

ARTICLE 2 P : ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

Point de départ assurance : Parc à remorques (terrain face à la mairie)

Point d'arrivée assurance : Parc fermé après ouverture et parc à remorques

ARTICLE 3 P: CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P DEMANDE D'ENGAGEMENT ET INSCRIPTION

3.1.5P Toute personne qui désire participer au 7^{ème} RALLYE REGIONAL DE DURENQUE MONT LAGAST doit adresser au secrétariat du rallye sa demande d'engagement ci-joint dûment complétée avant le mardi 16 août 2011 minuit (cachet de la poste faisant foi).

3.1.10P Le nombre d'engagés est fixé à **140** voitures maximum.

Une fois le nombre maximum atteint, les demandes seront en liste d'attente ainsi que celles reçues sans le montant des droits d'engagement.

3.1.11.1P Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs à 285 €
- sans la publicité facultative des organisateurs à 570 €

Si un des membres de l'équipage est licencié à l'ASA St Affrique (0906) une remise de 30 € est consentie.

3.1.12P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Le chèque sera établi à l'ordre de : Auto Sport Durenque

ARTICLE 4P : VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance est autorisée dans tout le village de DURENQUE le samedi ainsi que le dimanche.

4.3.2.3P LIMITATION DE CHANGEMENT DE PIECES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5: PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement.

ARTICLE 6P : SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P DESCRIPTION

Le 7^{ème} RALLYE DE DURENQUE MONT LAGAST représente un parcours de 119.6 kms divisé en deux étapes et cinq sections.

Il comporte 5 épreuves spéciales (ES) chronométrées pour une distance totale de 39 kilomètres.

Les ES sont :

- St Léon (7.5 kms) pour les ES 1 et 2
- St Maurice (8 kms) pour les ES 3, 4 et 5

L'itinéraire figure dans l'annexe « carnet d'itinéraire »

6.2P RECONNAISSANCES

6.2.1P Le nombre de passage en reconnaissance est limité à 3 et sera contrôlé par l'organisateur.

Tout retour en arrière et bouclage en cours de reconnaissance des épreuves spéciales est interdit.

6.2.2P Le numéro d'identification à apposer sur le pare brise ainsi que le carnet d'itinéraire seront disponibles au café du commerce place du foirail à DURENQUE

- samedi 20 août 2011 à partir de 08h00
- samedi 27 août 2011 à partir de 07h30

6.2.5P Les reconnaissances auront lieu les :

- samedi 20 août 2011 de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- samedi 27 août 2011 de 07h30 à 10h30

ARTICLE 7 : DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.2P DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P Les signes distinctifs des commissaires sont :

- Commissaire de route : Chasubles jaunes
- Chef de poste : Chasuble bleu
- Relation concurrents : blouson relation concurrents

7.3P CONTROLE DE PASSAGE (CP) CONTROLE HORAIRE (CH) ET MISE HORS COURSE

Conforme au règlement standard FFSA.

7.3.13P CONTROLE HORAIRE DE FIN D'ETAPE

- Les équipages sont autorisés à pointer en avance au CH 2A sans encourir de pénalité (fin étape 1)
- Les équipages sont autorisés à pointer en avance au CH 5A sans encourir de pénalité (fin étape 2)

Conforme au règlement standard FFSA.

7.6P PARC FERME

7.6.2P Les voitures seront obligatoirement mises en régime de parc fermé

- Le samedi 27 août 2011, dès leur passage aux vérifications techniques jusqu'au départ de l'épreuve, place du foirail à DURENQUE
- à la fin de la première étape le samedi 27 août 2011 au même endroit.
- à la fin de la deuxième étape le dimanche 28 août 2011 au même endroit.

ARTICLE 8P : RECLAMATIONS – APPELS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P : CLASSEMENT

9.3P Les résultats du rallye seront affichés conformément au programme de chaque rallye, et au plus tard 30 minutes après l'entrée en parc fermé du dernier concurrent.

L'affichage officiel se situe à l'épicerie VIVAL avenue du Lagast 12170 DURENQUE.

ARTICLE 10P : PRIX ET COUPES

La répartition se fait de la manière suivante :

GENERAL		
Premier		550 €
Deuxième		400 €
Troisième		270 €
GROUPES		
Premier	Si moins de 3 partants : 200 €	285 €
Deuxième	Si moins de 3 partants : 110 €	200 €
Troisième		110 €
CLASSES		
Premier	Si moins de 4 partants : 140 €	270 €
Deuxième	De 4 à 9 partants	140 €
Troisième	De 10 à 15 partants	90 €
Quatrième	Si plus de 15 partants	60 €

Les classes A5K/A6K/A7K seront regroupées avec leurs classes respectives A5/A6/A7
Groupe Z : comme les autres groupes

Les prix ne sont pas cumulables.

Chaque prix sera accompagné d'une coupe.

La remise des prix aura lieu le **dimanche 28 août 2011 à la salle des fêtes de DURENQUE à partir de 18h00**